

Les Horaces

Antonio Salieri (1750-1825)

Tragédie lyrique en trois actes, entrecoupés de deux intermèdes.

Livret de Nicolas-François Guillard (1752-1814), d'après *Les Horaces* et *les Curiaces* de Métastase, et la pièce *Horace* de Pierre Corneille (1640) qui reprennent à leur compte l'histoire narrée par Tite-Live.

Création à la Cour le 2 décembre 1786 (Fontainebleau).

Création à l'Académie royale de musique le 7 décembre 1786 (Paris).

Durée : ca. 1h30



FONDATION
D'ENTREPRISE
Philippine de Rothschild

Notice de présentation

Par Benoît Dratwicki

Après avoir triomphé sur la scène de l'Opéra de Paris avec *Les Danaïdes* en 1784, Salieri livre une deuxième tragédie lyrique en 1786 : *Les Horaces*. Le livret, de Guillard, aborde un thème maintes fois porté à la scène et qui suscita quelques chefs-d'oeuvre comme la tragédie *Les Horaces* de Corneille, l'opéra seria *Gli Orazi e i Curiazi* de Métastase et Cimarosa, ou le ballet-pantomime *Les Horaces* et *les Curiaces* de Noverre. La pompe de ce sujet néoclassique convenait parfaitement à l'opéra réformé post-gluckiste : les grandes figures tragiques étaient à la mode et, d'*Andromaque* de Grétry au *Cid* de Sacchini, de nombreux opéras puisèrent alors dans le répertoire de la tragédie déclamée de Corneille, Racine et Voltaire. Tout comme il l'avait fait dans *Les Danaïdes*, Salieri propose dans *Les Horaces* un usage magistral des forces orchestrales et chorales de l'Opéra de Paris : il ponctue l'intrigue de grandes scènes de foule, de serments et de combats. Les larmes de l'héroïne Camille, déchirée entre des sentiments contradictoires, la détermination du Vieil Horace, père implacable, le combat des frères, devenus rivaux, sont autant de prétexte à des scènes dramatiques d'une grande intensité. Si l'ouvrage n'eut pas alors tout le succès attendu, c'est qu'il anticipait déjà sur le siècle suivant : vingt ans plus tard, le livret de Guillard sera d'ailleurs remis en musique par le compositeur italien Porta pour Napoléon Ier.

Rôles

Camille, sœur du jeune Horace, fiancée de Curiace (soprano)

Curiace, champion d'Albe, fiancé de Camille (ténor)

Le jeune Horace, champion de Rome, fils du vieil Horace (ténor)

Le vieil Horace, chevalier romain, père du jeune Horace (baryton)

L'Oracle (baryton)

Un Albain, habitant d'Albe (baryton)

Valere, chevalier romain (baryton)

Le Grand Prêtre (basse)

Le Grand Sacrificateur (basse)

Un Romain, habitant de Rome (basse)

Une Suivante de Camille (soprano)

Une Femme (soprano)

Chœurs : femmes, peuple romain, chevaliers romains, les deux armées.

L'orchestration

- ◇ Cordes
- ◇ 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons
- ◇ 2 cors, 2 trompettes, timbales
- ◇ Clavecin

Partitions

Sources

La musique des *Horaces* n'a pas été publiée, contrairement aux nombreux opéras de l'époque diffusés à l'envi. Seuls une partition manuscrite et tout le matériel d'orchestre correspondant sont conservés aujourd'hui, dans les collections de la bibliothèque de l'Opéra (BnF). Ils datent tous deux de la création à l'Académie royale de musique (opéra de Paris) en décembre 1786, et constituent des sources complètes et lisibles de l'œuvre.

Le livret qui nous est parvenu est quant à lui conforme à la création de l'opéra devant Louis XVI à Fontainebleau, en novembre 1786. Il présente quelques différences par rapport à la partition musicale, qui reflète de petits remaniements peut-être opérés pour la reprise parisienne. Le livret, à la fin de l'opéra, met en scène la mort de Camille, qui s'empare du poignard de son frère pour se frapper le cœur. La partition évite ce dénouement doublement tragique, grâce à l'intervention du chevalier Valère.

- Partition manuscrite, 1786 : partition d'orchestre (quelques pages autographes)
Conservé à la bibliothèque nationale de France (bibl. musée Opéra), cote A- 316
- Matériel manuscrit, 1786 : parties instrumentales et vocales
Conservé à la bibliothèque nationale de France (bibl. musée Opéra), cote MAT-129 (1-140)
- Livret imprimé, 1786 : *Les Horaces, tragédie-lyrique en 3 actes, mêlée d'intermèdes, représentée devant leurs majestés, à Fontainebleau, le 2 novembre 1786*, Paris, Ballard, 1786.
Conservé à la bibliothèque nationale de France (plusieurs exemplaires)
Disponible sur Gallica

Édition moderne

Entreprendre de rejouer *Les Horaces* de Salieri, c'est donc nécessairement réaliser une édition musicale moderne de l'œuvre. Nicolas Sceaux a réalisé pour Les Talens Lyriques une partition (utilisée par le chef d'orchestre et les chanteurs) ainsi que des parties séparées (le matériel instrumental comprenant les parties utilisées par chaque musicien de l'orchestre). Grâce au soutien de la Fondation d'Entreprise Philipphine de Rothschild, cette édition sera rendue accessible à tous en téléchargement gratuit et libre de droits sur internet (<http://www.fondation-philippine-de-rothschild.com/les-premieres-actions-de-la-fondation/>).

- Edition, 2016 : conducteur et matériel d'orchestre. Édition réalisée par Nicolas Sceaux pour les Talens Lyriques / CMBV. Avec le soutien de la Fondation d'Entreprise Philipphine de Rothschild.

Moments choisis

- & Ouverture
- & Acte II, Scène 1 : Trio « Douce paix, transports pleins de charmes »
- & Acte II, Scène 7 : Quatuor « Oui mes enfants partez sur l'heure »
- & Acte III, Scène finale : Folie de Camille

Iconographie



Le Serment des Horaces - Jacques-Louis David, 1784 - Musée du Louvre, Paris